

inscription en fac : dès février sur dossier

Par **mathou**, le **21/09/2006** à **18:57**

Article du Monde :

[quote:w44x1gk0][b:w44x1gk0]Les universités pourront adopter dès 2007 un dispositif de préinscription des lycéens[/b:w44x1gk0]

Pour remédier à l'échec à l'université, le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche, François Goulard, a décidé de mettre en place un dispositif d'orientation des lycéens de terminale. Il s'agit, pour les universités volontaires, de demander aux élèves souhaitant s'inscrire de déposer une demande dès le mois de février ou de mars, avec leur dossier scolaire. Si les chances de réussite du candidat au regard de son parcours scolaire sont correctes, il sera autorisé à s'inscrire. Si elles paraissent faibles, il sera convoqué à un entretien à l'université pour l'en informer.

Dans ce cas, l'université s'engage à lui proposer une alternative, dans d'autres filières mieux adaptées ou vers une formation courte, type brevet de technicien supérieur (BTS). Si le candidat persiste dans son choix, il pourra s'inscrire dans la filière qu'il convoitait. En revanche, s'il refuse de se soumettre à cette procédure de pré-inscription, l'université aura le droit de ne pas l'inscrire. Ce dispositif entrera en vigueur dès février, dans la perspective de la rentrée universitaire 2007.

Chaque année, environ 40 % des étudiants en première ou deuxième année universitaire se retrouvent en échec. La moitié d'entre eux se réoriente vers d'autres formations. L'autre moitié quitte l'université sans aucun diplôme.

SUJET TABOU

Les bacheliers professionnels et, dans une moindre mesure, technologiques sont particulièrement vulnérables. Alors qu'un bachelier général a 38 % de chances de réussir ses deux premières années de droit, ce taux chute à 4,5 % pour un bachelier technologique et à 1,4 % pour un bachelier professionnel. Or, bon an mal an, 6 à 7 % de bacheliers professionnels et près de 20 % de bacheliers technologiques s'inscrivent à l'université.

"Actuellement, les futurs étudiants s'inscrivent sans que personne ne se prononce sur leurs dossiers et leurs capacités à suivre les études, explique François Goulard. Il ne s'agit pas d'organiser un processus de sélection mais d'avoir des choix mieux anticipés et mieux

éclairés."

Pas question pour le ministre de revenir sur la liberté d'inscription : l'instauration d'un système sélectif à l'université est un sujet tabou en France et risquerait de mettre dans la rue des milliers d'étudiants et de lycéens. "Ma conviction très affirmée, c'est que dans notre système universitaire, il faut une certaine liberté, assure-t-il. L'université peut très bien fonctionner avec un système ouvert, mais elle peut mieux fonctionner qu'aujourd'hui."

Pour l'université, le dispositif proposé sera "optionnel", poursuit M. Goulard : "Il procède d'une démarche volontaire qui suppose une forte implication." Les présidents d'université devraient globalement bien accueillir cette présélection. "C'est une très bonne initiative, assure Yannick Vallée, premier vice-président de la Conférence des présidents d'université (CPU). Il est normal qu'un étudiant dépose un dossier à l'université, ce qui est déjà le cas pour les BTS ou les IUT (instituts universitaires de technologie)."

Cette annonce fait suite à la mise en place par le ministère délégué à l'enseignement supérieur, en mai, d'un portail internet pour l'orientation des futurs étudiants (Le Monde du 18 mai). Cet outil est censé les aider à se repérer dans le maquis des 22 000 formations post-secondaires.

Martine Laronche et Catherine Rollot
Article paru dans l'édition du 22.09.06[/quote:w44x1gk0]

Par **zazou**, le **21/09/2006** à **19:02**

d'après l'article je me sens un peu concerner car je sors d'un bac professionnel et c'est vrai qu'on a beaucoup de travail car nous avons pas le meme niveau qu'un bachelier qui sort de L ou S, moi je sais que j'ai prouvé lors de mon entretien à la fac que j'étais capable d'aller en droit et grâce à ma motivation je réussi bon je vais pas m'éterniser la dessus car c'est pas le but du sujet.

Mais je trouve bien aussi qu'on donne une chance aux élèves qui obtiennent un bac professionnel car d'après des amis à moi le BTS est dur faut aussi travailler qu'en fac

Par **Blacky**, le **21/09/2006** à **19:20**

:roll:

Cool, un moyen de faire le ménage, c'est la fac de droit de Grenoble qui va etre content. Image not found or type

Pour moi, c'est un scandale !

Par **zazou**, le **21/09/2006** à **19:27**

pour moi c'est un scandale aussi, franchement j'aurai pas du lire ça me démoralise de voir qu'on ejecte les bacheliers professionnel alors que certains peuvent prouver qu'ils sont capables de faire des études universitaire malgré le résultat faible en bac.

Si c'est pour faire du vide dans les fac c'est pas le meilleur système

Par **sabine**, le **22/09/2006** à **10:42**

:(

C'est n'importe quoi.... Image not found or type unknown Alors on fait quoi des élèves "moyens" de bac technologique? On les oblige à arrêter les études après le bac? Certaines personnes ont du

mal au lycée et se révèle en fac Image not found or type unknown

Mais j'avais lu qu'à Toulouse je crois, en médecine, ils avaient refusé l'inscription des L et ES :roll:

Image not found or type unknown

Par **lemectetu**, le **22/09/2006** à **15:22**

[quote="sabine":156qaknh]Mais j'avais lu qu'à Toulouse je crois, en médecine, ils avaient

refusé l'inscription des L et ES Image not found or type unknown [/quote:156qaknh]

Ce qui est un peu logique vu qu'en L et en ES on arrête très tôt les matières scientifiques non? Quand à ce dispositif de préinscription je crois que l'on adopterait une mauvaise méthode, le mieux serait un examen à l'entrée des facs...

Par **zazou**, le **22/09/2006** à **15:34**

ah oui pas mal l'idée d'entrée en faculté par examens, c'est la méthode japonaise je crois, les étudiants voulant aller en fac je crois rentre par concours et une fois qu'ils ont réussi les tests d'entrée ils sont accepté en fac. Mais franchement j'y crois pas trop pour la france, ils veulent juste corcer le niveau en fac je pense car certains lycéens choisissent la fac automatiquement en orientation et non le BTS mais pourquoi j'en sais rien du tout

Par **Blacky**, le **22/09/2006** à **15:47**

Moi ce qui me fait bien rire (jaune), c'est l'étude des notes.

Prenons l'exemple de la fac de droit et d'un lycéen dans la section Scientifique.

[i:37u8n8vx]La personne qui étudie les dossiers[/i:37u8n8vx]

-Mmmmh, il est super bon en physique, bon en Math, moyen bof en Espagnol, niveau correct en Français, un ace en Biologie... ok, on te prend

[i:37u8n8vx]Deuxieme cas[/i:37u8n8vx]

-mmmmh, nul en math, moyen bof en physique, tres bon en bio, Tres bon en Français, Misérable en Espagnol.... non, ça va pas le faire.

Maintenant réfléchissons, avec quelle matière, on peut estimer que la personne a de fortes chances de réussir des années de faculté de droit ?

Par **zazou**, le **22/09/2006** à **15:51**

D'après tes différents points je dirais aucune raison permet de refuser un lycéen en fac de droit puisqu'il y a aucune appréciation qui fait partie de cette matière. Je me trompe peut être aussi

Par **Blacky**, le **22/09/2006** à **16:06**

;)

Exactement ! Car ce sont des nouvelles matières ! Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **22/09/2006** à **17:57**

Mais le bac sert un peu "d'examen d'entrée" non? Si on a le bac c'est qu'on a le niveau pour aller en fac!

Par **keridil**, le **23/09/2006** à **13:21**

[quote="sabine":3mie7aax]Mais le bac sert un peu "d'examen d'entrée" non? Si on a le bac c'est qu'on a le niveau pour aller en fac![/quote:3mie7aax]

Si on a le Bac, cela ne signifie pas que l'on a le "niveau" pour aller en fac, cela signifie juste que que l'on est capable de poursuivre des études, d'apprendre des notions nouvelles et de

travailler pour y parvenir.

Ce qui est évident, c'est que ce système est discriminatoire, et absolument hors de propos ! Et j'ajouterais aussi que je ne vois pas vraiment l'intérêt d'un examen effectué en pré-rentrée universitaire, puisque la plupart des étudiants qui entrent en droit n'ont jamais suivi d'enseignements juridiques...

Bref, ça commence à être lourd toutes ces réformes inutiles...

Par **akhela**, le **23/09/2006** à **13:32**

faux kéridil, le bac en France est le 1er diplôme universitaire et donc par voie de conséquence si tu l'obtiens cela veut dire qu'en principe tu as le niveau pour poursuivre en faculté. Maintenant dans les faits ce n'est plus réellement le cas mais sur le principe.... Enfin je ne suis pas convaincu par cette disposition mais lisez bien, les fac ne peuvent refuser l'inscription que si le futur étudiant refuse l'entretien, bon c'est lourd mais il suffit de se pointer à l'entretien et de dire "je veux, point barre". Toutefois cela pose problème pour les personnes éloignées du site universitaire (les universités ne sont que dans les villes relativement importantes et certains futurs étudiants préfèrent aller dans une autre université que celle de leur académie: Ex en droit l'attractivité d'Assas et de la Sorbonne).

Par **Blacky**, le **23/09/2006** à **14:05**

Je pense surtout qu'il ferait mieux d'investir les sous-sous dans les CIO (qui sont complètement à la masse: un peu près 5 ans de retard par rapport à la réalité) et dans l'embauche de professeur etc...